

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1692 - 11 juin 1992 - 4,50 F

D 1692 HAÏTI: PRISE DE POSITION DE LA CONFÉRENCE DES RELIGIEUX

Dans le climat de division de l'Eglise catholique sur la situation nationale (cf. DIAL D 1654 et 1689), la Conférence haïtienne des religieux faisait, le 29 mai 1992, une déclaration signée de 43 supérieurs et supérieures des congrégations présentes en Haïti. C'est un appel énergique pour le retour à la constitutionnalité, contre l'arbitraire de l'armée. Nous en donnons le texte intégral ci-après.

Nous le faisons suivre d'une lettre de la Conférence des supérieurs et supérieures majeurs des Antilles, adressée le 23 avril 1992 au pro-nonce apostolique de la région résidant à Trinidad et Tobago, lettre portant sur les relations de l'Eglise et de l'Etat en Haïti. Nous joignons également la lettre du président de la Conférence religieuse canadienne au nonce de son pays.

Note DIAL

1. Déclaration des supérieurs majeurs de la Conférence haïtienne des religieux-CHR (29 mai 1992)

Réunis en assemblée plénière, les supérieurs majeurs de la CHR, les 28 et 29 mai, pour réfléchir et prier sur "notre vocation de témoins de la vérité en Haïti, aujourd'hui", nous rejoignons les 68 religieux de l'Ouest et du Sud-Est rassemblés en congrès sur le même thème à la mi-mai et nous ressentons l'urgente nécessité de faire une déclaration sur la situation du pays.

Nous songeons aussi aux évêques qui, s'adressant au peuple de Dieu le 10 avril 1992, et voyant ses tribulations actuelles ont déclaré: "Ces souffrances deviennent chaque jour davantage intolérables. Elles le sont à un point tel que beaucoup se demandent, angoissés, si Dieu les abandonne, si nous ne sommes pas en train de subir quelque châtement. Les mêmes ou d'autres encore se plaignent que l'Eglise - compatissant aux souffrances du peuple et portant dans sa chair ses propres déchirures - semble, elle aussi, les abandonner, qu'elle ne marche plus à leur côté, qu'elle demeure silencieuse, voire indifférente."

1. La vérité sur l'inconstitutionnalité

- Nous considérons que le gouvernement provisoire n'a aucune base constitutionnelle.
- Nous n'approuvons pas plusieurs actes des chambres législatives: prendre la décision de voter des lois contraires à la volonté du peuple, de baisser le quorum, de ratifier un accord qui ne correspond pas au désir de la majorité du peuple.
- Nous n'approuvons pas les mesures dilatoires qui font perdre force à la parole.

- Nous constatons une grande déception chez la majorité du peuple haïtien. Son droit à la démocratie, exprimé clairement le 16 décembre 1990 avec le libre choix du candidat qui devait le gouverner, lui a été violemment ravi.

2. La vérité sur la répression

"La vérité vous rendra libres" (Jn 8, 32).

Un véritable climat d'épouvante et de peur s'est abattu sur le peuple haïtien. De jour et de nuit une extrême violence s'exerce sur lui, surtout dans les quartiers pauvres: on se livre à des actes immoraux qui ne se sont jamais vus en Haïti: violer des mineurs et même des enfants et des vieillards, forcer des jeunes garçons à s'unir à leur mère, des pères à leurs propres filles... Voler, bastonner, arrêter et emprisonner illégalement, piller et assassiner, etc. tout cela sans crainte et sans honte.

- L'absence des libertés fondamentales (liberté de parole, de réunions, de manifestations pacifiques) prévues dans la Constitution atteint les couches populaires. Le peuple est bâillonné.

- Depuis quelques semaines, l'anarchie envahit le secteur de l'éducation.

- Elèves gardés en otages.

- Arrestations et bastonnades dans les lycées, les universités et quelques collèges du pays.

- Décision de fermer les lycées pour empêcher les réunions de jeunes.

- On peut difficilement se déplacer, aller où l'on veut, à l'heure qu'on voudrait. Les barrières de police et les fouilles (on va jusqu'à lire des lettres personnelles) empêchent la libre circulation. La possession d'une photo peut être taxée de grand crime.

- Les chefs de section pressurent sans cesse les paysans, les membres d'organisations populaires, surtout les jeunes, partout dans le pays. Attachés et surveillants-rapporteurs sont maintenant légion. L'atmosphère de confiance a disparu.

3. La vérité sur le problème des réfugiés

Le climat de répression provoque le départ de milliers de réfugiés sur des embarcations de fortune, au risque de leur vie. Ils n'ignorent pas cependant les mauvais traitements qui les attendent à Guantanamo.

Nous dénonçons avec force les dernières décisions du gouvernement américain, qui s'emploie à retourner illico vers l'enfer de la répression tous les réfugiés pris en haute mer. Le problème n'est pas attaqué dans ses racines: la répression en Haïti explique le flux massif des réfugiés.

4. La vérité sur l'armée et les Zenglendo (1)

Pour le peuple, aujourd'hui plus qu'hier, l'armée apparaît comme un véritable ennemi, l'ennemi vrai. Au lieu de protéger les gens, comme le demande leur vocation les militaires s'emploient à tuer.

Devant la réapparition des Zenglendo qui menacent la population partout dans le pays, nous demandons quelles décisions réelles le service antigang prend-il pour les éliminer?

5. La vérité sur la situation économique.

Depuis le 30 septembre 1991, beaucoup accumulent des profits franchement illi-

- par vols et pillages;

- par contrebande;

(1) Commandos macoutes (NdE).

- en profitant de la décote vertigineuse de la gourde et des malversations dans l'application de l'embargo;
- par la corruption dans la majorité des bureaux de l'Etat.

6. Souhaits et encouragements

- Nous souhaitons que la communauté internationale ait une position claire et franche en vue de nous aider à rétablir la démocratie constitutionnelle.
- Nous saluons le courage des parlementaires fidèles au peuple, malgré toutes les menaces et les répressions quotidiennes. Tenez ferme! Dieu et le peuple vous en rendent grâce.
- Nous encourageons le peuple à maintenir sa résistance toujours plus fermement, à continuer à lutter pour le respect de ses droits sacrés, pour le rétablissement de la justice, de la liberté, de la démocratie, selon la volonté de Dieu.
- Nous invitons toutes les forces vives du pays, toutes les catégories sociales et professionnelles à participer au combat libérateur.
- Nous encourageons les religieux et les religieuses à vivre pleinement leurs charismes prophétiques pour la délivrance et la libération du peuple d'Haïti. Nous espérons qu'ils accompagneront toujours le peuple sur ses chemins de souffrance et d'espérance comme le dit le beau cantique:

"Nous marchons dans les ténèbres
le coeur serré, saignant.
Nous ployons sous le poids de nos souffrances
à la recherche d'une délivrance.
Nous sommes certains que la lumière
éclairera les fils d'Haïti.
La lumière brillera sur la montagne
Lumière de délivrance!"

L'espoir que nous avons de voir la vérité porter du fruit en Haïti ne mourra pas: "Jusqu'au bout, combats pour la vérité, et le Seigneur combattra pour toi" (Si 4,28)

(Suivent 43 signatures de supérieurs et de supérieures)

2. Lettre de la Conférence des supérieurs majeurs des Antilles au pro-nonce apostolique de Trinidad et Tobago (23 avril 1992)

Excellence,

Lors de la réunion annuelle de la mi-avril 1992, les membres de la Conférence des supérieur(e)s majeur(e)s des Antilles ont réfléchi sur le sens de la célébration commémorant le 500e anniversaire de la découverte des Amériques.

Pendant cinq cents ans, les peuples des Caraïbes ont lutté pour leur indépendance, base de la dignité et du développement humains authentiques qui se trouvent au coeur même du message évangélique de la paix et de la justice. Le 500e anniversaire nous appelle à un nouvel engagement comme chrétiens et à nous faire les ardents avocats de la paix et de la justice annoncées par l'Évangile, en frappant contraste avec la situation actuelle à Haïti.

Le régime militaire d'Haïti, pays réduit à une extrême pauvreté, qui a évincé le président de son poste de façon inconstitutionnelle, est inacceptable à la fois pour le peuple d'Haïti et celui des Caraïbes. Nous sommes préoccupés par le fait que, jusqu'à ce jour, l'Etat du Vatican semble donner toute crédibilité au régime

militaire, face aux sanctions économiques. Nous sommes également vivement préoccupés du scandale causé dans les Caraïbes par la déclaration des évêques d'Haïti qui réclament l'arrêt des sanctions économiques, en opposition à la volonté et aux clameurs du peuple.

Nous vous prions donc de bien vouloir transmettre au Secrétaire d'Etat du Vatican les sentiments des "supérieur(e)s de la région", de reconsidérer tout rapport diplomatique formel avec le régime sanguinaire actuel et de réclamer la réintégration du président et du gouvernement légitimement élus. Nous vous prions aussi de transmettre au Nonce, à Haïti, la profonde tristesse de l'Eglise des Caraïbes au sujet du scandale causé par la prise de position des évêques haïtiens, en ce qui concerne la volonté et l'esprit du peuple dans sa lutte pour la liberté et la justice.

Respectueusement dans le Christ,

Fr. Benedict Taylor, F.P.M
Président

Soeur Lovina A. Reyes, I.C.M.
Secrétaire

Au nom de la Conférence des supérieur(e)s majeur(e)s des Antilles

3. Lettre du président de la Conférence religieuse canadienne au nonce apostolique du Canada (7 mai 1992)

Excellence,

La copie incluse d'une lettre envoyée par la Conférence des supérieur(e)s majeur(e)s des Antilles au pro-nonce apostolique de Port of Spain, nous est parvenue d'Entraide missionnaire.

Nous sommes incapables de comprendre la véritable situation qui existe entre l'Eglise et le régime actuel d'Haïti. Nous vous serions grandement obligés si vous vouliez bien nous éclairer sur les décisions que Rome et les évêques semblent avoir prises.

Il y a quelque 400 missionnaires canadiens (canadiennes) en Haïti, ce qui rend encore plus impérieux que les supérieur(e)s majeur(e)s soient mis au courant de la politique du Vatican concernant les relations entre l'Eglise et le gouvernement.

Les faits et les rumeurs ont la malencontreuse occurrence de se faire l'écho les uns des autres dans ces circonstances. Nous apprécierions votre assistance pour saisir le fond du problème.

Veillez agréer nos meilleurs souhaits.

Sincèrement vôtre,

Fr. Guy St-Onge, FSG,
Président, CRC

(Diffusion DIAL)